

DEF4

STAGES PRATIQUES

Défauts cristallisés dans le verre

1 JOUR - 2018

11 SEPTEMBRE

480 €

7 HEURES

Lieu du stage

Cerfav | Prover
19, rue Charles Auray
93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
prover@cerfav.fr
www.prover.fr



OBJECTIFS

- Cette formation a pour but d'apprendre à caractériser les divers défauts cristallisés afin de comprendre leurs origines. Ainsi formés, les opérateurs pourront intervenir à bon escient sur les process verriers afin d'éliminer ces divers types d'inclusions.

PERSONNELS CONCERNÉS

- Ingénieurs, techniciens, opérateurs.
- Services fusion, production, qualité.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir déterminer la nature des cristaux présents dans la matrice vitreuse et leurs origines potentielles.
- Connaître les actions à mener pour les éliminer.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Verreries (verre creux, verre plat, verre technique.)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- En se basant sur des apports théoriques illustrés, la formation alterne des exposés par l'expert et des moments d'échanges avec les stagiaires sur leurs questions et problématiques.

MOYENS TECHNIQUES ET SUIVIS

- Nombre de stagiaires limité, afin de favoriser les échanges.
- Support de cours individuel fourni.
- Salle de formation dédiée.

PROGRAMME

CONTENU

- Propriétés de l'état vitreux et de l'état cristallisé, conditions d'obtention.
- Dévitrification contrôlée et non-contrôlée.
- Rappel sur les procédés verriers impliqués dans la formation de défauts.
- Grandes familles de défauts rencontrés.
- Techniques de caractérisation des inclusions cristallisées.
- Passage en revue des défauts cristallisés rencontrés dans les produits verriers (exemples, illustrations, discussions etc.)

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Téléchargez directement le bulletin d'inscription sur www.prover.fr ou demandez-le nous.

T : +(33) 01 57 42 20 99

M : prover@cerfav.fr

ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation et de satisfaction.
- Attestation individuelle de fin de formation.

DÉFAUTS CRISTALLISÉS DANS LE VERRE
1 JOUR - 2018

DATES : 11 SEPTEMBRE
COÛT : 480 € HT (7 heures)
Déjeuners et supports de cours inclus

Lieu du stage

Cerfav|Prover
19 rue Charles Auray - 93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
Mail : prover@cerfav.fr

DEF4

SOCIÉTÉ

Raison sociale de l'établissement :

Nom du responsable formation ou contact :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

STAGIAIRE

Prénom : Nom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

Dix jours avant la formation, le stagiaire recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation.

Après la formation, l'entreprise recevra par courrier une facture accompagnée d'une attestation de présence et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Le règlement devra s'effectuer à réception de la facture.

Conditions générales d'annulation : Pour toute annulation devant s'effectuer par écrit, le Cerfav | Prover retiendra sur le coût total du stage, conformément aux dispositions prévues par le code du travail, 50 % pour une annulation parvenue moins de 15 jours avant le stage ou 100 % pour une annulation intervenue 5 jours avant le stage. Toutefois les stagiaires auront la possibilité de reporter leur inscription sur une autre session.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :